



## ASSOCIATION DES SOMMELIERS DE NICE COTE D'AZUR PROVENCE

Château de Crémat 442 Chemin de Crémat 06200 NICE

## Appel de la Cotisation pour l'Année 2016

A compl	éter en lettres cap	itales				
Nom		1	Prénom	Α.		
E-Mail		7 1	/_	\		
			$\prod$	Ш		
	Téléphone		Λ	Téléphone		
Adresse professionnelle						
	Nom	15	1	$\geq$	Ср	Ville
Cotisation des élèves de MCS (20€ la part de l'UDSF), (à lire)  Jeunes moins de 25 ans 50€ (dont 20€ pour UDSF),  Cotisation des Sommeliers 65€ (dont 20€ pour UDSF), (à lire)  Cotisation du professionnel du vin sans le lien sur le site 65€  Cotisation du professionnel du vin avec le lien sur le site d'ASNCAP (à lire)  Cotisation des amis du vin 95€ (à lire)						
Merci de l	bien vouloir nous	retourner ce bullet N°	in dûment	rempli accom		tre chèque €,
ibellé à l' Vice.	ordre de l'ASNCA	IP à notre adresse	postale, A.	SNCAP 442,	. Chemin de	Crémat 06200



contact@asncap.fr

www.asncap.fr

Facebook ASNCAP